

F.E.U.

Liste candidate aux élections étudiantes !

Rassemblant des parcours divers, notre liste a pour ambition de **représenter la communauté étudiante** dans son acception la plus large. L'École, après la démission de sa présidence, après l'échec des projets de fusion à l'échelle des sites lyonnais et stéphanois, et alors que les dysfonctionnements de son Diplôme sont largement reconnus, est dans une période de transition. Concernant les étudiant·es, les enjeux de santé restent toujours aussi prégnants, et les évolutions du cadre des scolarités tardent à venir. **Dans ce contexte propice aux changements, nous souhaitons instaurer un rapport favorable aux étudiant·es dans les instances et en dehors.**

DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATION

L'ENS de Lyon est un établissement semi-démocratique dont la présidence est nommée par décret. L'espace réduit dont dispose la communauté pour affirmer sa vision d'une École tournée vers le service public et fonctionnant dans le respect de tous·tes invite d'autant plus à investir chaque lieu de représentation dans l'établissement. Par conséquent, nous nous engageons à consulter et à rendre des comptes tout au long de notre mandat, ainsi qu'à :

DANS L'ÉCOLE

- ✓ **Œuvrer à la bonne relation entre les étudiant·es et la direction** prochainement renouvelée de l'établissement ;
- ✓ **Veiller au bon fonctionnement de l'École** et au respect du rôle statutaire de ses instances représentatives ;
- ✓ **Informers des discussions et décisions prises** dans les différents conseils et commissions de l'établissement ;
- ✓ **Travailler en lien avec les représentant·es du personnel et des enseignant·es.**

DANS LE LIEN AVEC LES ÉTUDIANT·ES

- ✓ **Informers constamment** du travail des élu·es, en ligne comme sur les sites de l'École ;
- ✓ **Mettre en place des rencontres** avec les délégué·es de formation, des permanences régulières, et des consultations plus larges sur les sujets importants ;
- ✓ **Accompagner les étudiant·es** dans leurs démarches, pour les aider à construire la scolarité de leur choix.

TRANSPARENCE ET SCOLARITÉS

Depuis sa mise en place, le Diplôme de l'École est un outil opaque et aléatoire de gestion des scolarités. Il n'est pas adapté à tous les parcours ni à tous les départements de formation, mais sa mise en place et son maintien ont capté depuis des années les efforts des services maintenant exsangues de l'établissement. Nous plaçons pour le recentrement des efforts de la communauté de l'École vers son cœur de métier, la formation par la recherche.

ORGANISATION DES ÉTUDES

- ✓ Clarifier les règles concernant le déroulement des études, assurer la transparence des décisions prises sur les parcours individuels et veiller au respect des droits des étudiant·es.
- ✓ Lutter contre les inégalités entre élèves, étudiant·es, et auditeur·ices, notamment en garantissant l'information des auditeur·ices de leurs droits dans l'établissement.
- ✓ Préserver la place des diplômes nationaux, qui doivent rester prioritaires dans les formations.
- ✓ Exiger la prise en compte des intérêts des étudiant·es et des formations dans le dialogue avec les autres établissements.

DIPLÔME DE L'ENS

- ✓ Obtenir un audit et un conseil de perfectionnement du Diplôme, promis par la présidence sortante de l'ENS, pour organiser sa simplification.
- ✓ Rendre compatible les exigences des différentes formations et du Diplôme : pas de stages prévus dans certains masters, expérience internationale parfois non pertinente ou impossible, etc.
- ✓ Faciliter l'accès à l'information sur les composantes du diplôme et le suivi de ses Crédits École.

CPES

- ✓ Demander un bilan de la première année du Bachelor : procédures d'inscription, conditions d'études, lien avec l'ENS, etc.
- ✓ Accompagner l'arrivée des étudiant·es à l'ENS après leur première année au Lycée du Parc pour s'assurer de leur intégration dans la vie de l'École.

BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANT·ES

Au cours des dernières années, des enquêtes successives dans l'établissement ont révélé la situation plus que préoccupante de la santé étudiante, notamment psychologique. Celle-ci a été à nouveau durement éprouvée par le Covid. Nous souhaitons mettre fin au tabou concernant le lien entre santé et conditions de formation, et pour cela :

SANTÉ

- ✓ Informer les étudiant·es de leurs droits concernant leur santé et œuvrer à leur respect : secret médical, arrêts maladie, adaptation des scolarités, etc.
- ✓ Obtenir davantage de mesures pérennes pour la prévention et l'accompagnement de la détresse psychique : sensibilisation, information et suivis psychologiques individualisés.
- ✓ Réévaluer l'ampleur des problèmes liés à la santé physique et psychologique dans l'établissement.
- ✓ Assurer une représentation étudiante aux côtés des syndicats au sein de la Formation Spécialisée Sécurité et Conditions de Travail.

DISCRIMINATIONS

- ✓ Orienter les étudiant·es pour une meilleure prise en charge institutionnelle des situations de discrimination, notamment en promouvant les régimes spéciaux d'étude et leur respect.
- ✓ Accompagner les étudiant·es qui en éprouvent le besoin auprès de l'administration et de la cellule d'action VSS et discriminations.
- ✓ Veiller au maintien et au renouvellement des campagnes de prévention déjà initiées : affiches, journées de sensibilisation, formations, etc.

VIE ÉTUDIANTE

- ✓ Intégrer pleinement les associations dans la vie institutionnelle de l'École et assurer la prise en compte de leurs intérêts.
- ✓ Favoriser la reprise d'une vie étudiante épanouie et solidaire, après sa fragilisation par le Covid.
- ✓ Reconnaître pleinement l'investissement dans la vie étudiante comme une composante de la scolarité justifiant des aménagements.